

LES COLLECTIVITÉS COMME PILIER D'UNE RELANCE ET D'UNE TRANSFORMATION DURABLES



VIVRE EN VILLE
la voie des collectivités viables

MAI 2020

La crise sanitaire qui a mis le Québec sur pause a touché chacune de ses collectivités. Partout, les municipalités ont dû adapter leurs pratiques et soutenir leur communauté. Les collectivités seront aussi le fer de lance de la relance : c'est à leur échelle qu'on pourra, à court terme, implanter des solutions rapides; et, à long terme, s'engager dans des transformations durables.

RÉPARER CE QUI A SOUFFERT

Pour préparer la relance, il est d'abord nécessaire de faire le constat des dommages. Plusieurs secteurs et milieux ont été particulièrement touchés par la crise, qui a révélé certaines vulnérabilités de notre société :

- **les rues commerciales, centres-villes et noyaux villageois.** Nos centralités ressortiront de la crise fragilisées. La fermeture de commerces et d'entreprises pourrait affecter aussi bien la vitalité des quartiers que les revenus de taxes des municipalités.
- **le transport collectif.** La baisse drastique de fréquentation a suscité une chute de revenus qui pèsera sur les budgets municipaux et pourrait affecter les développements planifiés de ce service essentiel.
- **l'habitat.** La crise a accentué les préjudices subis par ceux qui sont mal logés. Elle jette une lumière crue sur le manque d'abordabilité, générateur d'endettement.

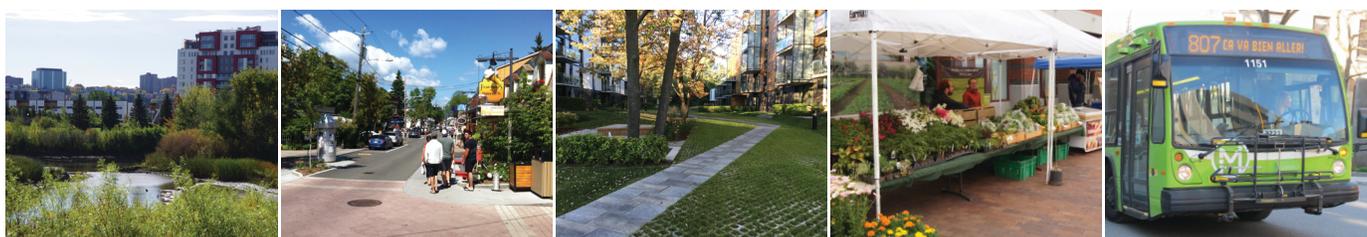
Réflexe Aînés:

La COVID-19 a, par ailleurs, particulièrement affecté les personnes âgées. Au-delà de leur vulnérabilité spécifique au virus et des questions liées à leur hébergement collectif, l'adéquation de nos milieux de vie aux besoins des aînés – en matière d'habitat, de déplacements, d'accès aux services – devra dorénavant faire partie de notre grille d'analyse.

CINQ PROPOSITIONS POUR UNE RELANCE ET UNE TRANSFORMATION DURABLES

La crise sanitaire a précipité le Québec dans une crise économique, et les efforts de relance à venir doivent permettre de redonner un emploi à ceux qui l'ont perdu. Mais nous vivons aussi une crise climatique dont les conséquences sociales seront redoutables si nous négligeons de la combattre avec autant d'énergie que nous en mettons actuellement à juguler la propagation du coronavirus.

Au-delà des projets pilotes et des initiatives ponctuelles, nous devons accélérer les transformations nécessaires et opérer des changements à grande échelle pour être à la hauteur de la triple crise qui nous menace. Afin de réduire les vulnérabilités de notre société et de miser sur ses forces, Vivre en Ville développe ici cinq propositions pour une relance solidaire, prospère et verte dans nos collectivités.



POUR UNE RELANCE SOLIDAIRE, PROSPÈRE ET VERTE DANS LES COLLECTIVITÉS

De nombreuses mesures de relance économique suite à la crise de la COVID-19 concerneront au premier chef les collectivités. Pour une efficacité maximale, les choix budgétaires et les décisions qui seront prises en vue d'accompagner la sortie de crise devraient répondre à la fois à des critères de court terme, visant notamment la création d'emplois, et à des critères de long terme, renforçant notamment la résilience.

CRITÈRES À CONSIDÉRER POUR S'ASSURER DE RÉSULTATS OPTIMAUX À COURT TERME (18 MOIS)

Effets sur l' emploi	Stimulation de l' économie	Rythme d' exécution et niveau de risque
<ul style="list-style-type: none"> ■ Nombre d'emplois créés et soutenus par dollar investi ■ Répartition géographique des emplois ■ Types d'emplois ■ Adéquation entre les compétences nécessaires et disponibles localement 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Effet multiplicateur dans chaque collectivité et au Québec ■ Capacité à compenser la demande manquante dans chaque région ■ Impact sur la balance commerciale québécoise 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Rapidité de mise en œuvre et de création d'emploi ■ Capacité à s'adapter en cas de réimposition de mesures de quarantaine ■ Effet sur l'endettement et la cote de crédit du Québec

CRITÈRES À CONSIDÉRER POUR S'ASSURER DE RÉSULTATS OPTIMAUX À MOYEN ET LONG TERMES

Effets sur le capital naturel, culturel et social	Amélioration de la résilience climatique et sanitaire	Contribution à la décarbonisation
<ul style="list-style-type: none"> ■ Réhabilitation de terrains contaminés ■ Protection des écosystèmes ■ Amélioration de l'accès aux services ■ Amélioration de l'équité en matière d'emploi et renforcement de la protection sociale ■ Renforcement de l'équité entre les territoires ■ Réduction des biais économiques et meilleure prise en compte des externalités 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Réduction de l'exposition aux risques, notamment climatiques ■ Réduction de la vulnérabilité aux aléas climatiques des bâtiments et des infrastructures ■ Augmentation de la capacité d'adaptation aux aléas ■ Adaptation économique et sociale aux risques et opportunités du climat futur ■ Création d'environnements plus favorables à la santé (qualité de l'air, de l'eau, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Cohérence avec les plans existants de lutte contre les changements climatiques ■ Évitement du verrouillage carbone (<i>carbon lock-in</i>) (technologies, infrastructures, organisation territoriale) ■ Implantation de pratiques et de technologies sobres en carbone ■ Réduction de la dépendance aux énergies fossiles et amélioration de la sécurité énergétique

Source : *Vivre en Ville*, d'après les critères proposés par la Banque mondiale (Hammer et Hallegatte, 2020).

UNE GRILLE D'ANALYSE DES MESURES POTENTIELLES

Ces critères peuvent être utiles en deux temps. D'abord, pour **écarter les mesures non souhaitables** – celles qui seraient stimulantes à court terme (par exemple, en créant des emplois) mais préjudiciables à long terme (par exemple, en contribuant à enfoncer le Québec dans un verrouillage carbone dont il sera coûteux de sortir). Ensuite, pour **prioriser les mesures les plus porteuses**, c'est-à-dire celles qui présentent un maximum de retombées positives.

PRÊT À DÉMARRER OU PRÊT À ACCÉLÉRER ?

Parmi les mesures proposées, certaines sont « prêtes à démarrer » (*shovel-ready*) : tout ce qui manque pour **lancer des projets**, c'est du financement disponible. D'autres sont plutôt « prêtes à accélérer » : elles concernent la révision des pratiques et des normes et impliquent souvent une **réflexion préalable à l'action de terrain**. Leur financement doit permettre de consacrer du temps à une préparation qui est nécessaire dès maintenant pour être en mesure d'agir rapidement.

PROPOSITION N° 1

Privilégier un développement territorial à faible impact environnemental et à fort impact économique et social

Le mode de développement urbain actuel s'apparente trop souvent à une catastrophe environnementale doublée d'un gouffre financier. L'éparpillement des activités et des ménages se fait souvent au détriment des terres agricoles et des milieux naturels et génère un allongement des déplacements qui alourdit le bilan carbone québécois et compromet la santé, la sécurité et l'accès de tous aux services essentiels. Ce modèle est aussi à la source d'un besoin accru en infrastructures, grevant ainsi les finances publiques.

La plupart des collectivités québécoises disposent pourtant, au cœur de leur territoire urbanisé, d'espaces sous-utilisés propices à la revitalisation ou à la densification. Leur mise à profit apparaît comme une stratégie optimale sur les plans budgétaire, économique, social, sanitaire et environnemental.



MESURE PRIORITAIRE :

Créer un Fonds en aménagement et urbanisme durables doté de 100 M\$ par année pour soutenir notamment la création d'écoquartiers, la consolidation des noyaux villageois, la réhabilitation des friches urbaines et la requalification de certaines *strips* commerciales.

COURT TERME			MOYEN ET LONG TERMES		
Emploi	Économie	Exécution	Capital	Résilience	Décarbonisation
●	●	●	●●	●●	●●

MESURES COMPLÉMENTAIRES :

PRÊT À DÉMARRER

- **Mobilisation et soutien des municipalités :** Renforcer la mobilisation et augmenter les capacités des municipalités par des outils et des activités de sensibilisation, de formation et d'accompagnement.
- **Achat de terrains stratégiques :** Profiter des faibles taux d'intérêt pour lancer un programme d'achat public de terrains stratégiquement situés, en vue d'y implanter, par exemple, des logements sociaux ou des équipements communautaires.

●		●●	●●	●●	●●
	●	●	●●	●	●

PRÊT À ACCÉLÉRER

- **Écofiscalité :** Ouvrir, en collaboration avec le monde municipal, le chantier de l'écofiscalité, afin de mieux refléter les coûts du développement et d'adapter la fiscalité à la nouvelle réalité numérique (volet commercial) et aux priorités environnementales.
- **Vision et cohérence :** Élaborer, de façon concertée, une politique nationale d'aménagement du territoire.

		●	●●	●●	●●
		●	●●	●●	●●



PROPOSITION N° 2

Soutenir la vitalité des cœurs de collectivités et de leur offre commerciale

Les centres-villes, les artères commerciales, les noyaux villageois sont l'âme de nos collectivités. Ils regroupent de nombreux emplois accessibles par divers moyens de transport. Leur vitalité soutient la résilience des communautés. Les déplacements qu'ils génèrent présentent une faible empreinte carbone et permettent d'optimiser les infrastructures publiques. L'achat local y génère des retombées économiques et fiscales majeures (The Institute for Local Self-Reliance, www.ilsr.org). Les cœurs de villes et de villages sont un lieu essentiel pour tous ceux dont les déplacements sont limités par des conditions physiques ou sociales, en particulier les personnes âgées.



MESURE PRIORITAIRE :

Dégager un fonds de soutien massif à l'offre commerciale de proximité qui sera mis à la disposition des municipalités, chacune pouvant déterminer les mesures appropriées (congé de taxes, subvention à l'embauche, etc.), en concertation avec les parties prenantes.

COURT TERME			MOYEN ET LONG TERMES		
Emploi	Économie	Exécution	Capital	Résilience	Décarbonisation
●●●	●●●	●●●	●●●	●	●

MESURES COMPLÉMENTAIRES :

PRÊT À DÉMARRER

- **Promotion** : Dans les campagnes et outils gouvernementaux de communication et promotion de l'achat local, comme Le Panier Bleu, promouvoir spécifiquement les commerces des cœurs de villes et villages.
- **Accompagnement** : Soutenir les organismes à but non lucratif qui ont pour mission de stimuler le développement commercial et la revitalisation des centres-villes.
- **Culture** : Augmenter le soutien public aux activités et événements culturels prenant place dans les cœurs de villes et villages.
- **Patrimoine bâti** : Restaurer les bâtiments patrimoniaux qui font la fierté des communautés.

●	●	●	●	●	●
●	●	●	●	●	●
●	●●●	●	●	●	●
●	●	●	●●●	●●●	●

PRÊT À ACCÉLÉRER

- **Édifices publics** : Adopter une stratégie de localisation des édifices publics qui privilégie l'implantation dans les centralités pour assurer leur accessibilité.
- **Plan d'action** : Formaliser et pérenniser un plan d'action pour redynamiser les cœurs de villes et de villages, partout au Québec.

●	●	●	●●●	●●●	●●●
●	●	●	●●●	●●●	●●●



PROPOSITION N° 3

Favoriser l'abordabilité du logement dans des milieux de vie durables

La crise actuelle révèle de manière puissante que l'accès à un chez-soi sain et sécuritaire est à la base d'une société juste et résiliente. Alors qu'une pénurie de logements locatifs dans les centres urbains se conjugue à un indice d'abordabilité alarmant, et devant la croissance inévitable du nombre de ménages en difficulté financière, la construction de logements sociaux et abordables sera essentielle pour que la relance soit durable.

Dans les régions urbaines, l'occasion est belle de construire des unités d'habitation abordables à proximité des projets structurants de transport collectif, comme le fait, par exemple, la Californie. Une politique d'habitation ambitieuse représente désormais un élément incontournable d'une politique de lutte et d'adaptation aux changements climatiques, tant pour augmenter la sobriété carbone des bâtiments que pour protéger les milieux naturels périurbains. C'est aussi une condition de base d'une stratégie de vieillissement actif dans la communauté.



MESURE PRIORITAIRE :

Construire, d'ici 5 ans, au moins 40 000 logements sociaux et communautaires, en privilégiant les secteurs les plus accessibles (quartiers centraux, noyaux villageois, abords du transport collectif).

COURT TERME			MOYEN ET LONG TERMES		
Emploi	Économie	Exécution	Capital	Résilience	Décarbonation
●	●	●	●●●	●	●

MESURES COMPLÉMENTAIRES :

PRÊT À DÉMARRER

- **Programmes de soutien financier :** Refinancer le programme AccèsLogis et l'indexer aux prix de construction ; augmenter les coûts maximaux admissibles.
- **Rénovations écoresponsables :** Mettre à niveau le parc immobilier subventionné et réactiver le programme Rénovert.
- **Logements pour aînés :** Implanter les futures Maisons des aînés et autres logements adaptés dans les milieux les plus propices à un vieillissement en santé.

●	●	●	●	●	
●●●	●	●	●	●	
	●	●	●	●	●

PRÊT À ACCÉLÉRER

- **Normes de construction :** Intégrer aux normes des critères d'abordabilité, de sobriété carbone et de résilience climatique.
- **Outils réglementaires et fiscaux :** Favoriser l'inclusion de logement abordable par des mesures réglementaires et fiscales.

		●	●	●●●	●●●
		●	●		●

PROPOSITION N° 5

Investir dans des réseaux de transport du 21e siècle afin d'améliorer les conditions de mobilité et de mettre en valeur des technologies d'ici

Les investissements dans les transports collectifs créent trois fois plus d'emplois et de retombées économiques au Québec que les investissements dans le secteur routier, ce qui en fait un secteur par excellence pour la relance économique (CCMM, 2010). De même, la construction d'infrastructures cyclables et piétonnes favorise des comportements économiquement plus viables. Dans le réseau routier, plutôt que le développement de la capacité routière, la priorité devrait être mise sur le maintien des actifs. Une orientation à la fois plus rapide à mettre en œuvre, plus cohérente avec les cibles de mobilité durable et qui ne créera pas de nouvelles obligations financières lourdes à assumer dans les décennies futures.



MESURE PRIORITAIRE :

Accélérer la réalisation des projets de transport collectif d'une valeur de 44 G\$ prévus au Plan québécois des infrastructures 2020-2030, notamment les projets structurants et électriques, et y ajouter le prolongement du métro de Montréal jusqu'à la station Bois-Franc du REM.

COURT TERME			MOYEN ET LONG TERMES		
Emploi	Économie	Exécution	Capital	Résilience	Décarbonisation
●	●●	●	●●	●	●●

MESURES COMPLÉMENTAIRES :

PRÊT À DÉMARRER

- **Opérations du transport collectif :** Fournir une aide d'urgence aux transports collectifs et adaptés et compléter le chantier sur le financement afin d'assurer une structure de financement suffisante et pérenne des immobilisations et des opérations.
- **Rénovation des infrastructures routières :** Orienter les investissements vers le maintien des actifs du réseau routier plutôt que dans le développement de la capacité routière.
- **Transports actifs :** Augmenter le financement disponible pour le développement d'aménagements piétonniers et cyclables transitoires et permanents.

●	●	●	●●	●	●
●	●●	●●	●	●	●
●	●	●	●●	●	●

PRÊT À ACCÉLÉRER

- **Logistique urbaine :** Soutenir le déploiement d'initiatives de livraison active et électrique et l'élaboration d'un cadre propice à leur généralisation.
- **Sécurité routière :** Accélérer le déploiement de l'approche Vision Zéro pour protéger les plus vulnérables (piétons, aînés) par l'aménagement d'un système de transport sécuritaire.

●	●	●	●	●	●
●	●	●	●●	●	●

NE PAS REPARTIR À ZÉRO

Avant la crise de la COVID-19, les collectivités québécoises étaient déjà aux prises avec plusieurs défis. Inondations, vagues de chaleur, dégradation du patrimoine bâti, coût des infrastructures : la liste des préoccupations est longue. Les chantiers démarrés ne doivent pas être abandonnés. **La lutte et l'adaptation aux changements climatiques, en particulier, doivent demeurer des services essentiels, pendant et après la crise.**

PRÉSERVER LES ACTIONS À LONG TERME D'UNE CURE D'AUSTÉRITÉ

L'équilibre budgétaire est un enjeu majeur pour les décideurs et la tentation peut être forte, en cas de crise, de réduire les dépenses dans tout ce qui n'est pas une urgence. En matière de lutte contre les changements climatiques et d'action sur l'environnement bâti, les délais sont pourtant lourds de conséquences. Les décisions prises maintenant sur le territoire auront des effets tout au long des prochaines décennies. Le retard à réduire les émissions de gaz à effet de serre, lui, rendra d'autant plus abrupte la diminution à faire dans les prochaines années.

De 2014 à 2017, la priorité à la réduction des dépenses a ainsi mis sur pause une bonne partie du plan d'action sur les changements climatiques. Le retard pris à l'époque n'a pas encore été rattrapé et nous en verrons les conséquences sur le bilan carbone du Québec.

En 2030 et en 2050, l'atteinte des cibles québécoises de réduction des émissions, ainsi que la résilience développée par les collectivités, seront **le résultat des décisions prises aujourd'hui.**

Juste avant que la crise sanitaire nous précipite dans une crise économique et sociale, le Québec amorçait un virage. Le gouvernement annonçait « l'année de l'environnement », tandis que des collectivités de plus en plus nombreuses appelaient à des changements majeurs, en matière de fiscalité, d'investissements en transport, de qualité des milieux de vie.

Alors qu'un ralentissement économique se conjugue à une volonté gouvernementale d'investir dans la transition énergétique et dans les infrastructures essentielles à la résilience, l'heure est propice à la mise en place de mesures structurantes. Les propositions de Vivre en Ville s'inscrivent dans cette approche.

L'équipe de Vivre en Ville renouvelle ici son engagement à mettre son expertise au service de la remise en marche de la société québécoise, en soutien aux acteurs locaux et nationaux et en appui aux transformations nécessaires pour faire de nos collectivités des milieux de vie de qualité, prospères, solidaires et durables.



Vivre en Ville

Organisation d'intérêt public, Vivre en Ville contribue, partout au Québec, au développement de collectivités viables, œuvrant tant à l'échelle du bâtiment qu'à celles de la rue, du quartier et de l'agglomération.

Par ses actions, Vivre en Ville stimule l'innovation et accompagne les décideurs, les professionnels et les citoyens dans le développement de milieux de vie de qualité, prospères et favorables au bien-être de chacun, dans la recherche de l'intérêt collectif et le respect de la capacité des écosystèmes.

CONTACT

Samuel Pagé-Plouffe, Conseiller à la direction générale – Affaires publiques
514.714.6762 | samuel.page-plouffe@vivreenville.org

■ QUÉBEC

CENTRE CULTURE ET ENVIRONNEMENT
FRÉDÉRIC BACK
870, avenue De Salaberry, bureau 311
Québec (Québec) G1R 2T9
T. 418.522.0011

■ MONTRÉAL

MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
50, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 480
Montréal (Québec) H2X 3V4
T. 514.394.1125

■ GATINEAU

200-A, boulevard Saint-Joseph
Gatineau (Québec) J8Y 3W9
T. 819.205.2053